MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 28

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260225-D202628-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
19/02/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 23
Présents	 20
Votants	 22

Objet :

DIVERS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Christine CHÉRAUD - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS et Philippe THOMAZO.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe ELLEOUET ayant donné procuration à M. Patrick FONTAINE
M. Jean-Marc CARREAU ayant donné procuration à M. Philippe THOMAZO
Mme Marine GOYON

SECRETAIRE : Madame Françoise GUYOT

TÉLÉPHONIE MOBILE : renégociation de contrat

Madame Marie-Laure PONDARD, Première Adjointe, rappelle à l'Assemblée que la commune de Bains-sur-Oust dispose d'une flotte de téléphones mobiles pour répondre aux besoins professionnels des agents et élus.
Un rendez-vous avec l'opérateur « Orange » a permis de faire un état des lieux de la flotte existante et un ajustement des besoins. Afin de bénéficier de tarifs préférentiels, la commune a adhéré à la centrale d'achat (la Canut) pour une adhésion à hauteur de 150 € HT par an.
Un nouveau contrat est donc présenté. Celui-ci propose 18 abonnements répartis de la manière suivante :

NOMBRE	TYPE D'ABONNEMENT	COÛT UNITAIRE HT	COÛT TOTAL HT
1	PGC compteur VSIM (alarme)	1,50 €	1,50 €
9	Voix & SMS/MMS illimités, data 20GO	12,15 €	109,35 €
8	Voix & SMS/MMS illimités, data 5GO	4,75 €	38,00 €
TOTAL			**148,85 €**

La durée d'engagement est de 3 ans et le coût mensuel de 148,85 € HT.

Après en avoir délibéré et l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
- De valider le contrat de fourniture de service de la société ORANGE, tel qu'indiqué ci-dessus et ci-joint ;
- De déléguer Monsieur le Maire – ou, en cas d'empêchement, un(e) Adjoint(e) – pour intervenir à la signature du contrat correspondant et de tous documents relatifs à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE